

Préfecture du Pas-de-Calais

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Utilité Publique

Communes de

- Département du Pas-de-Calais : Aire-sur-la-Lys, Annezin, Arques, Béthune, Beuvry, Busnes, Campagne-les-Wardrecques, Cuinchy, Essars, Festubert, Givenchy-les-la-Bassée, Guarbecque, Hinges, Isbergues, Mont-Bernanchon, Racquinghem, Robecq, Wardrecques et Wittes
- Département du Nord : Blaringhem et Renescure

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

-

PLAN DE GESTION PLURIANNUEL DES OPERATIONS DE DRAGAGE D'ENTRETIEN DE L'UNITE HYDROGRAPHIQUE COHERENTE N°3 « CANAL DE NEUFOSSE / CANAL D'AIRE »

Objet : Demande d'autorisation formulée au titre de la loi sur l'eau

Arrêté préfectoral en date du 23 mai 2019

Enquête Publique du : 18 juin 2019 au 18 juillet 2019 inclus

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 23 mai 2019, une enquête publique est ouverte pendant 31 jours à partir du 18 juin 2019, sur la demande d'autorisation formulée au titre de la loi sur l'eau, par VNF, dans le cadre du plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien de l'unité hydrographique cohérente n°3 « Canal Neufossé / Canal d'Aire ».

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette opération, en mairie d'AIRE-SUR-LA-LYS, siège de l'enquête à l'Hôtel de Ville, Grand Place, BP 40029, 62921 AIRE-SUR-LA-LYS :
- du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ;
- le samedi : de 9h00 à 12h00.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial/BICUPE/SUP – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS cedex 9, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Les pièces du dossier d'enquête, comprenant notamment, les informations environnementales, seront consultables en mairies d'AIRE-SUR-LA-LYS, ANNEZIN, ARQUES, BETHUNE, BEUVRY, BUSNES, CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES, CUINCHY, ESSARS, FESTUBERT, GIVENCHY-LES-LA-BASSEE, GUARBECQUE, HINGES,

ISBERGUES, MONT-BERNANCHON, RACQUINGHEM, ROBECQ, WARDRECQUES, WITTES, BLARINGHEM et RENESCURE.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert à cet effet, en mairies d'AIRE-SUR-LA-LYS, ARQUES, BEUVRY, BLARINGHEM, ESSARS, GUARBECQUE, ISBERGUES et MONT-BERNANCHON du 18 juin au 18 juillet 2019 inclus, soit à les transmettre par courrier en mairie d'AIRE-SUR-LA-LYS ou les formuler à Monsieur Jean-Paul HEMERY, Président de la Commission d'enquête, qui sera présent les :

- Jeudi 20 juin 2019 de 14h à 17h en mairie d'Isbergues,
- Vendredi 21 juin 2019 de 14h à 17h en mairie d'Arques,
- Samedi 22 juin 2019 de 9h à 12h en mairie d'Aire-sur-la-Lys,
- Vendredi 28 juin 2019 de 14h à 17h en mairie d'Essars,
- Mardi 2 juillet 2019 de 14h à 17h en mairie de Blaringhem,
- Lundi 8 juillet 2019 de 14h à 17h en mairie de Guarbecque,
- Vendredi 12 juillet 2019 de 14h30 à 17h en mairie de Mont-Bernanchon,
- Mercredi 17 juillet 2019 de 14h à 17h en mairie de Beuvry,
- Jeudi 18 juillet 2019 de 15h à 18h en mairie d'Aire-sur-la-Lys.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 18 juin 2019 au 18 juillet 2019 inclus, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> – Publications – Consultation au Public – Enquête Publique – Eau – Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie d'AIRE-SUR-LA-LYS ainsi que dans les mairies précitées. A l'issue de l'enquête, les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais statueront sur la présente demande d'autorisation.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> à la rubrique suivante : « Publications / Consultation du Public / Enquête Publique / Eau » ainsi que sur le site internet « des services de l'Etat dans le Nord » (www.nord.gouv.fr) à la rubrique suivante : « Politiques publiques / Environnement / eau / Police de l'eau / Enquêtes publiques / Avis d'enquête publique ».